

## **ASSEMBLEE GENERALE du BARS portant sur l'exercice 2022**

Tous les adhérents du Club Bastidon de la Retraite Sportive (BARS) sont invités à assister à l'Assemblée Générale du Club qui se déroulera :

***le vendredi 30 septembre 2022 à 18h00  
Salle de la Tour de La Bâtie-Neuve***

### **ORDRE DU JOUR**

**17h45 :** accueil des participants et émargement des listes de présence,

**18h00 : début des travaux de l'Assemblée Générale ordinaire du BARS :**

- ❖ Rapport moral sur l'exercices 2022 (Jean-Pierre et Catherine)
- ❖ Rapport financier 2021 et 2022 et budget 2023 (Michèle)
- ❖ Rapport de la vérificatrice aux comptes (Denise)
- ❖ Rapport d'activités
  - Randonnée pédestre (Jean-Pierre)
  - Raquette (Jean-Marc)
  - Tennis (Jean-Claude)
  - Aïkigym (Jacques)
  - Ski de fond (Jean-Pierre)
  - Ski de piste (Jean-Marc)
- ❖ Séjours sportifs (les organisateurs)
- ❖ Approbation du règlement intérieur (Jean-Pierre)
- ❖ Vote sur les rapports moral, financier, d'activité et règlement intérieur
- ❖ Perspectives 2023
- ❖ Questions diverses

**vers 19h45 : interventions des personnalités présentes**

□

**vers 20h00 : fin des travaux**

L'Assemblée Générale sera clôturé par un apéritif offert par le club et un buffet campagnard partagé, apporté par les participant(e)s.

---

### **POUVOIR**

Je soussigné(e), M / Mme .....

ne pouvant participer à l'Assemblée Générale ordinaire du BARS, se tenant le vendredi 30 septembre 2022, je donne pouvoir à :

M / Mme ..... adhérent du BARS,

pour me représenter et voter en mon nom à cette Assemblée Générale.

Fait à .....

Le .....

Signature